

Les parents résidant sur la commune de Sarlat souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école publique sont invités à remplir la fiche d'inscription scolaire dès à présent.

QUI EST CONCERNÉ ?

- les enfants nés en 2023, entrant en petite section
- les enfants changeant d'école : entrée en CP (école Jules Ferry et école de La Canéda), déménagement...

Les enfants nés en début d'année 2024 peuvent faire l'objet d'une demande d'inscription en toute petite section. Toutefois, l'inscription en toute petite section n'étant pas obligatoire, ces enfants ne sont pas prioritaires et leur inscription dépendra des effectifs et du projet de l'école.

OÙ ET COMMENT ?

La fiche d'inscription scolaire est à retourner, complétée, signée, et accompagnée des pièces justificatives indiquées ci-dessous :

- par mail à : service.scolaire@sarlat.fr
- par courrier ou en main propre à l'adresse suivante :
Mairie de Sarlat
Direction de l'éducation
Place de la Liberté
CS 80210
24206 Sarlat-La Canéda

QUELS JUSTIFICATIFS COMMUNIQUER POUR UNE INSCRIPTION ?

- ✓ Photocopie du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ En cas de séparation ou de divorce : extrait du jugement précisant les conditions de résidence alternée ou exclusive et une attestation de l'autre parent, autorisant la scolarisation de l'enfant dans les écoles de Sarlat.
- ✓ Pour les élèves ne résidant pas la commune de Sarlat, une autorisation du Maire de la commune de résidence. *cf. modèle téléchargeable sur le site de la mairie*

⚠ SERVICES PERISCOLAIRES – TRANSPORTS SCOLAIRES ⚠

L'inscription aux Services Périscolaires et Transports Scolaires devra être faite depuis l'Espace Famille.

Une fois votre inscription scolaire traitée par nos services, vous recevrez un lien d'activation pour accéder à votre Espace Famille. Un tutoriel explicatif vous sera envoyé par mail quelques jours avant l'ouverture des inscriptions.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de l'Education au 05.53.31.53.40.

TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Les informations demandées par la Mairie de Sarlat dans ce formulaire, sont recueillies pour :

- Gérer les inscriptions scolaires
- Le suivi de la présence des enfants
- Editer des listes des enfants inscrits
- Facturer les services périscolaires
- Communiquer toutes informations concernant le fonctionnement des écoles et des services associés
- Communiquer les évènements de la ville de Sarlat à destination du jeune public

La base légale du traitement est la poursuite d'une mission de service publique.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Le Maire ou l'adjoint en charge de l'éducation ;
- La direction de l'établissement (école et accueil périscolaire) ;
- Les agents assurant la gestion et l'organisation du service et chargés des opérations administratives et comptables ;
- Les supérieurs hiérarchiques de ces personnels ;
- Les services du comptable public ou des établissements bancaires financiers ou postaux concernés par les opérations de mise en recouvrement ;
- Les services de l'Etat habilités à exercer un contrôle en la matière (CAF et SDJES)
- Les services de l'éducation nationale ;
- Les officiers publics ou ministériels ;
- Les sous-traitants du logiciel métier.

Toutes les données de ce formulaire sont **obligatoires**. La non-fourniture entraine l'impossibilité de l'inscription scolaire de l'enfant.

Les données sont conservées jusqu'au traitement par le service des archives de la ville de Sarlat.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données, **en remplissant le formulaire** dédié auprès de la Mairie de Sarlat ou en **contactant** le délégué à la protection des données, aux coordonnées ci-dessous, en précisant, lors de votre demande, le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits :

→ ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Mairie de Sarlat - Direction de l'Éducation
Service Scolaire et Périscolaire
Place de la liberté - CS80210 – 24206 Sarlat cedex
service.scolaire@sarlat.fr
Tel : 05.53.31.53.40.

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2026/2027

ENFANT

NOM :PRENOM :
 Date de naissance :Lieu de naissance :
 Sexe : Féminin Masculin
 Adresse :
 Code postal :Ville :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Situation familiale : Parents mariés ou pacsés Parents en union libre ou concubinage
 Famille monoparentale Parents divorcés ou séparés Famille recomposée

Responsable légal 1	Responsable légal 2
<input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur Autorité parentale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél portable :	Tél portable :
Tél domicile :	Tél domicile :
Courriel :	Courriel :
Profession :	Profession :
Tél travail :	Tél travail :

FRATRIE

Enfants à charge du foyer :

Nom Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée	Classe

SCOLARITE

Nom et commune de l'école précédente (année scolaire 2025-2026) :

.....

Niveau scolaire année 2026-2027 :

Maternelle	Elémentaire
<input type="checkbox"/> TPS <small>sous réserve</small>	<input type="checkbox"/> CP
<input type="checkbox"/> PS	<input type="checkbox"/> CE1
<input type="checkbox"/> MS	<input type="checkbox"/> CE2
<input type="checkbox"/> GS	<input type="checkbox"/> CM1
	<input type="checkbox"/> CM2

AFFECTATION

Ecole pour l'année scolaire 2026-2027 :

Secteur Sud	
<input type="checkbox"/> Ecole maternelle LES CHENES VERTS <small>Niveau petite à grande section</small>	<input type="checkbox"/> Ecole élémentaire LA CANEDA <small>Niveau CP à CM2</small>
Secteur Centre-Ville	
<input type="checkbox"/> Ecole maternelle LE PIGNOL <small>Niveau petite à grande section dont enseignement bilingue occitan</small>	<input type="checkbox"/> Ecole élémentaire JULES FERRY <small>Niveau CP/CE2 dont enseignement bilingue occitan</small>
	<input type="checkbox"/> Ecole élémentaire FERDINAND BUISSON <small>Niveau CE2/CM1/CM2 dont enseignement bilingue occitan</small>
Secteur Nord	
<input type="checkbox"/> Ecole primaire de Temniac <small>Niveau petite section à CM2</small>	

DEROGATION

Vous souhaitez un rapprochement de fratrie avec un autre enfant déjà scolarisé, précisez :

.....

Vous souhaitez que votre enfant intègre ou continue l'enseignement de l'occitan.

Autre :

.....

.....

.....

.....

.....

« J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et m'engage à signaler au service scolaire de la mairie tout changement de situation de mon enfant en cours de scolarité »

Fait à

le

Signature Responsable légal 1

Signature Responsable légal 2

Mairie de Sarlat - Direction de l'Éducation
Service Scolaire et Périscolaire
Place de la liberté - CS80210 - 24206 Sarlat cedex
service.scolaire@sarlat.fr
Tel : 05.53.31.53.40.